



Les gains de jeux sans obligation d'achat

Par **djeff**, le **17/01/2009** à **16:31**

bonjour rnma question concerne deux société ! -sélection du READER'S DIGEST j'y joue et répond toujours en temps et en heure avec des retour des courriers , des commande de plusieurs centaines d'euros et tous mes courriers sont envoyer en recommandé avec accusé de réception et ceci depuis 2005 à ce jour janvier 2009 et sans recevoir le moindre centimes de gains ,j'aimerais savoir comment faire pour vérifier si j'ai gagner ou bien je les assigne en justice car je pense que c'est de la publicité mensongère et qui est réprimer par la lois et idem pour la société ALICE AVANTAGE etce depuis 2007 que je répond a leur offre par des commande et je r'envoie toujours mes courrier en temps et en heurre j'ai toute les preuve avec les courrier avec accuser de réception et malgré cela ,je n'est rien reçue pas le moindre centimes ,alors je me retourne vers vous pour vous demander comment pourai-je faire pour arrêter toute c'est arnarque dont je me sent victime et que j'ai perdus énormément d'argent entre 2005 et 2009 je vous remercie d'avance et attend de vous relire